

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Tourbillon de Soleil Inc.		Date d'inspection Le 22 avril 2026	
Nom de l'établissement Garderie Tourbillon de Soleil Inc.		Numéro de permis 2015025	
Adresse 464 avenue des Pionniers Balmoral NB E8E 1E2		Numéro de téléphone (506) 826-2796	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance. - Le ratio est respecté lors de la visite. Les nourrissons ne sont pas mélangés avec les autres groupes d'enfants après 8h30 ni avant 16h30. - À la suite de la vérification de 15 dossiers d'enfants, les dossiers des enfants, est complète. Les profils ainsi que les formulaires de consentement sont tous remplis en bonne et due forme. - Les activités quotidiennes sont délibérément planifiées et documentées dans l'établissement agréée et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. - Une trousse de premiers soins et un téléphone sont accessibles sur le lieu d'exploitation et à chaque sortie. - Les boissons chaudes sont dans un récipient étanche. - Le récipient contenant une boisson chaude est gardé hors de la portée des enfants en bas âge et des enfants âgés de 2 ans. - Observations: Nourrissons : Lors de la visite, la période de sieste a été observée. Le changement de couche, le lavage des mains ainsi que la collation ont également été observés. 2ans: Lors de la visite, la sieste était en cours. Le garçon qui ne dormait pas s'amusait calmement avec des jeux tranquilles sur son lit. 3ans: Lors de la visite, les enfants faisaient la sieste. L'enfant qui ne dormait pas jouait calmement avec des jeux tranquilles sur son lit. 4-5-ans: Lors de la période de jeux libres, les enfants s'amusait à la cuisinette, construisaient avec des blocs et regardaient des livres. - Discussions avec la directrice concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles. Les éducatrices m'ont présenté leurs documentation et planification.

original signé par
Mona Martin

Le 22 avril 2026

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Caroline Savoie

Le 22 avril 2026

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"